

## Programme de formation

FORMATION COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL : CSSCT (+ 300 salariés)

### But de la formation

**Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (dans tous les établissements de plus de 11 salariés), bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (Article L. 2315-18).**

**Cette formation est renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non (Art. L. 2315-17).**

- Connaître le rôle et les attributions des différents acteurs de la prévention;
- Observer et analyser une situation de travail et proposer des mesures correctives/préventives;
- Participer activement et efficacement aux différentes réunions (CSE, CSSCT, groupe de travail en prévention);
- Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail;
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

**MOYENNE DE SATISFACTION GLOBALE DES STAGIAIRES A CETTE FORMATION (de janvier à décembre 2021) : 4 sur 4**

**TAUX DE RECOMMANDATION OU RESUIVRONT CETTE FORMATION AVEC BE IN QSE (de janvier à décembre 2021) : 100%**

### Objectifs pédagogiques

1. Connaître le rôle et attributions des acteurs de la prévention
2. Observer et analyser une situation de travail et proposer des actions
3. Participer activement et efficacement aux réunions ou groupe de travail (CSE, CSSCT)
4. Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des conditions de travail
5. Se familiariser avec les aspects réglementaires de la SSCT

### Pré-requis

Aucun prérequis.

### Type de public

**Toutes personnes participant à la prévention et à l'amélioration de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail des entreprises de plus de 300 salariés :**

- Président du CSE / CSSCT
- Membres du CSE / CSSCT
- Responsable Santé et Sécurité / QSE / HSE
- Etc.

**Participants** : 4 à 12 maximum

**Modalités et délais d'accès :**

Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet.

Via la fiche de pré-inscription (formation inter).

Délais selon l'agenda des sessions inter : 2 jours avant le début de la formation selon la disponibilité des places).

Délais pour les sessions intra : à convenir ensemble.

**Accessibilité des locaux aux PMR** : Oui (locaux de BE IN QSE)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter pour vous faire une étude personnalisée.

**Coût de la formation :**

- A partir de 950€ HT/ personne en inter (nous consulter pour plus de précision pour le tarif intra).

**Moyens pédagogiques**

---

Vidéo projecteur, films...

Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique en ligne.

**Sanction de la formation**

---

Evaluation de l'atteinte des objectifs : QCM en fin de formation

**Délivrance d'une Attestation de formation.**

**Méthodes pédagogiques**

---

Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Echanges.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification en Santé Sécurité et Condition de Travail et justifiant d'une expérience dans les domaines concernés.

**Durée**

---

35 heures (5 jours).

## Programme

---

### Définitions et enjeux de la Prévention

#### Les acteurs de la prévention (internes et externes)

##### Les responsabilités :

Responsabilité civile et responsabilité pénale  
La faute inexcusable et ses conséquences  
Les responsabilités en matière d'accident dutravail

#### Exercice de groupe

##### Fonctionnement, rôles et missions du CSE/CSSCT:

Champ d'application  
Composition  
Fonctionnement  
Moyens  
Réunions (quand, comment, qui, préparation, plantype de la réunion, plan d'action du CSE/CSSCT...)  
Publicité des travaux du CSE/CSSCT  
Champ de compétences et missions du CSE/CSSCT, Le règlement intérieur,  
Les visites d'inspections du CSE/CSSCT + Cas pratiques  
Les enquêtes  
Le rôle consultatif du CSE/CSSCT  
L'information au CSE/CSSCT  
Le rapport annuel et le programme annuel deprévention  
Le droit d'alerte et de retrait pour danger grave etimminent + Cas pratiques  
Prescriptions Réglementaires:  
Réglementation (Sources du Droit, Code du travail, ...)  
Les principales obligations réglementaires enSanté et Sécurité au Travail  
(formations,documents, contrôles, exercices périodiques, ...)

##### Analyse d'une situation de travail :

Définitions des notions de Dangers, Risques et  
Situation dangereuse  
Les familles de risques + Cas pratiques  
Principes Généraux de Prévention + Cas pratiques

##### Analyse des risques, évaluation des risques professionnels et plan d'actions :

Document Unique +Cas pratiques  
Prévention de la pénibilité au travail + Caspratiques  
Accidents de travail, Maladiesprofessionnelles

##### Analyse des accidents du travail et incidents :

Enjeux (humains, financiers, ...)

##### Les différentes étapes de la méthode :

Le recueil des faits + Cas pratiques  
La construction de l'arbre des causes relatif àl'accident +Cas pratiques  
Analyse des causes, mesures de prévention etrapport +Cas pratiques  
Le plan d'action + Cas pratiques

##### Focus sur des sujets en fonction des demandes des participants et/ou de l'actualité :

Exemple : La prévention des troubles musculosquelettiques, la prévention de la pénibilité au travail, la prévention des risques psychosociaux, les risques chiniques, ...)